

Georges Ferrero



l'élan **Beaussétan**

MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

www.georgesferrero2014.fr



Edito

Chers concitoyens,

Vous le savez, l'avenir du Beausset se décide en mars prochain.

Dès le 23 mars, c'est vous qui déciderez en mettant votre bulletin de vote dans l'urne. En toute indépendance et liberté, dans le secret de l'isoloir, vous allez choisir l'avenir que vous voulez pour votre commune. Plusieurs choix vous sont offerts, ne vous trompez pas.

Dites **NON** à la poursuite de la négation de l'identité villageoise et provençale du Beausset,

Dites **NON** à l'endormissement économique et culturel du village,

Dites **NON** à l'oubli des jeunes,

Dites **OUI** à la liste qui prend le plus en compte l'intérêt et le dynamisme du Beausset.

Pour vous assurer de la motivation de l'Elan Beaussétan, découvrez les grandes priorités de notre programme, construit autour de vos attentes.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas aux commandes de la Mairie, nous ne pouvons pas chiffrer avec précision les finances que nous découvrirons.

Les autres listes non plus qui pourtant font état des compétences des élus sortants qu'elles ont recrutés. S'ils sont si compétents, pourquoi n'ont-ils rien fait pour dénoncer les dysfonctionnements qu'ils nous décrivent aujourd'hui et apporter leur contribution à redresser la barre ?

**Non décidément, le changement ça n'est pas de prendre les mêmes élus et de recommencer !
Si c'est ça la force de l'expérience, non merci !**

J'ai réuni autour de moi des femmes et des hommes de valeur, riches de leurs compétences vraies et de leur intérêt non partisan pour Le Beausset et ses habitants.

Nous développons une philosophie d'écoute et de dynamisme pour notre commune, pour notre bien-être et pour la place du Beausset dans le rayonnement intercommunal.

Dénonçons les programmes catalogue et les promesses démagogiques démesurées pour les finances de notre commune et pour les vôtres déjà tellement mises à mal par le gouvernement socialiste.

Avec l'Elan Beaussétan, vous trouverez 12 engagements forts, déclinés dans un programme réaliste et sérieux, élaboré avec vous et pour vous.

Georges Ferrero

Logement



Je m'engage à rendre Le Beausset accessible aux habitants de la commune par une augmentation des habitations et par une attribution juste et équitable des logements sociaux.

Je m'engage à rendre Le Beausset accessible aux habitants de la commune par une augmentation des habitations et par une attribution juste et équitable des logements sociaux.

Notre commune compte un peu plus de 3 850 résidences principales essentiellement constituées de maisons individuelles. 68 % de ces résidences sont occupées par leurs propriétaires et 29 % dédiées à la location. Dans le même temps, plus de 310 logements sont vacants,

- Je proposerai un partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, ainsi que la création d'une cellule de conseil et d'accompagnement pour aider les propriétaires qui le souhaitent à réhabiliter leur logement aujourd'hui vacant et à le proposer à la location,
- Une des caractéristiques du logement chez nous est qu'il est majoritairement constitué de logements de 5 pièces et plus avec un faible taux d'occupation. Une inadéquation que l'on pourrait corriger en mettant en route un programme de logements de plus petite taille intéressant les personnes aujourd'hui en couple ou seules, pour qui la grande maison est trop lourde à assumer,
- Avec un taux imposé de 20% de résidences principales en logements sociaux, Le Beausset est tenu d'en posséder 770 ; nous sommes très loin du compte ! Bien sûr cela est impossible et non souhaitable du fait de notre foncier et de nos infrastructures mais des avancées sont nécessaires, notamment pour loger les jeunes Beaussétans,
- Je m'engage sur une attribution prioritaire aux Beaussétans selon des critères justes et équitables.



Nathalie Tollari-Munoz

Economie

Je soutiendrai l'économie locale en définissant avec les divers acteurs (artisans, commerçants,...) une stratégie de développement.



Sur le gros millier d'entreprises que compte notre commune 920 n'ont aucun salarié, 175 ont un effectif inférieur à 10 salariés et 30 emploient 10 salariés au moins. Elles ont des besoins différents, nous y serons attentifs.

- Je créerai une **véritable zone d'activité économique**, en commençant par agrandir l'existante et en la dotant de voies réaménagées et adaptées aux besoins de petites entreprises non polluantes,
- Je relierai cette zone à la commune par un aménagement piétonnier,
- Une signalétique et une communication efficaces aideront à la promotion de nos entreprises dont certaines sont méconnues de la clientèle locale,
- J'accompagnerai, par le biais des chambres consulaires, les entreprises de la commune dans leurs démarches afin qu'elles ne soient pas exclues des marchés publics. De leur vitalité et de leur politique de l'emploi dépend le dynamisme du Beausset,
- J'organiserai des cycles de rencontres et visites des entreprises locales, démarche inexistante à ce jour. Nous avons de la performance, il faut la faire connaître pour apporter un supplément de rayonnement et de notoriété,
- En centre-ville, la signalétique sera revue et un règlement de publicité adopté,
- Un "Monsieur web" accompagnera les initiatives dans ce domaine,
- Le marché est un élément d'animation commerciale ; il faut le réaménager pour qu'il remplisse complètement cette mission.



Eric Bonny



Eddy Chevin



Alain Marguet

Animation Culture



Je redonnerai vie au Beausset en mettant sur pied des animations culturelles et populaires intéressant chaque tranche d'âge,

- Je créerai un **Comité des Fêtes** qui, avec le service culture-festivités-tourisme, insufflera du dynamisme aux fêtes de la commune,
- Je vais initier un **pass-culture-passion** qui vous permettra de fréquenter les grandes scènes de l'Opéra, du Théâtre, de Châteauvallon... par le biais de places pré-achetées à un tarif avantageux pour vous. Nous prévoyons une offre « déplacement groupé » inclus,
- Nous rétablirons **en centre-ville** les Fêtes dont vous regrettez la disparition, nous en créerons d'autres tout au long de l'année et pas simplement en été,
- Nous créerons **un cabaret littéraire** pour animer nos soirées à la Maison des Arts (lecteurs, conteurs, humoristes, découverte d'artistes...)
- La Maison des Arts et la salle Multivision n'ont qu'une capacité limitée, bien sûr nous les utiliserons en tout premier lieu pour accueillir des retransmissions de concerts, de ballets, de compétitions sportives et des manifestations thématiques,
- ...Et dès que nos finances nous le permettront nous avancerons notre projet de salle de plus grande capacité avec utilisation polyvalente pour des manifestations d'envergure. Ce sera notre projet **d'Espace Culturel** avec écran, scène, sièges en gradin, régie...et stationnement à proximité,
- Notre ambition est la **reconquête du dynamisme festif et culturel** en faisant du Beausset un « rendez-vous des créateurs ». Nous sommes en contact avec des compagnies théâtrales, écoles de cirque, artistes et plasticiens et nous poursuivons nos contacts avec les représentants de la culture en région,
- Nos projets sont nombreux et concourent à rendre la culture accessible au plus grand nombre, en abolissant les a priori entre culture traditionnelle, classique et contemporaine. Pour l'Élan Beaussétan, la culture est au cœur des valeurs et de la cohésion sociale, elle est aussi un atout pour notre développement, un vecteur économique dynamique doté d'un large pouvoir d'attractivité.



Christian Dés



Philippe Marco



Monique Mathieu

Circulation / Stationnement

Je veillerai à fluidifier la circulation au Beausset. Je reverrai le plan de circulation pour faciliter l'accès à la commune.

Enfant, piéton, automobiliste, nous sommes tous concernés. Les dernières réalisations ont lourdement aggravé le problème avec une trop grande concentration : gare routière aux abords des écoles, logements en construction à proximité immédiate du Collège Jean Giono, ...



- Je veux permettre à chacun de garer sa voiture pour stimuler le logement dans le centre, attirer du public à nos manifestations et de la clientèle à nos entreprises et petits commerçants qui sont l'âme du village,
- Des solutions de stationnement complémentaire seront mises en place avec **la création de parkings**, l'un en centre-ville, l'autre en extérieur et en aménageant les Aires,
- Les abords des écoles sont difficiles d'accès et dangereux pour les piétons ? Il faut réhabiliter et sécuriser les souterrains ; nous lancerons un appel à projet pour les décorer,
- Avec des feux tricolores qui ne le sont pas, traverser la route est particulièrement hasardeux, je créerai un plateau traversant (ralentisseur) et un giratoire franchissant,
- Les 3 places de taxis inaccessibles les jours de marché seront déplacées pour faciliter la pérennité de cette activité ; une borne d'appel sera implantée à la gare routière,
- Nous remettons en vigueur les stationnements réservés aux personnes handicapées à l'angle de la mairie donc tout près des commerces du centre-ville ; les élus quant à eux gareront leurs véhicules plus loin,
- L'esplanade Charles de Gaulle dont on nous a dit qu'elle augmentait le stationnement par un tour de passe-passe consistant à supprimer des espaces et à instaurer le disque à 45 minutes fait beaucoup parler. Elle suscite votre mécontentement que nous entendons mais nous savons qu'elle a coûté 1 million d'euros, nous travaillons donc à son aménagement rationalisé sans impact financier important,
- Quant à la gare routière, il faut la repenser et prévoir les équipements adéquats permettant le **stationnement des bus en toute sécurité pour les enfants**,
- Le sens de circulation sera totalement revu pour supprimer les goulots d'étranglement.



Patrick Espinet



Gérard Calussi

Développement durable



J'engagerai la commune dans la voie du développement durable et des nouvelles technologies,

L'époque du tout consommer est révolue. La préoccupation écologique doit être prise en compte : les communes n'ont plus les moyens de gaspiller là où elles pourraient économiser, les ménages et les entreprises non plus. Au-delà de la contrainte économique, pensons à la planète que nous laisserons à nos enfants.

- Par l'implantation **d'installations photovoltaïques**, nous pouvons économiser et même nous créer une source de revenus. L'étude réalisée montre que nous pouvons réin-

jecter près de 25.000 euros par an dans nos finances communales rien que pour un seul site, sur la toiture de nos services techniques,

- L'appareillage de l'éclairage public sera rendu performant et moins consommateur avec la pose de régulateurs de tension électrique, contrôle, mise aux normes du réseau électrique et relamping (led et ampoules basse consommation) ; les lampadaires seront réorientés pour préserver faune et flore,
- Avec la **fibres optique** nous réaliserons l'égalité de tous les citoyens à l'accès internet, nous favoriserons le développement des entreprises et faciliterons le télétravail,
- Nous aménagerons une **zone wifi** autour de la Mairie et de l'Office du Tourisme,
- Nous planterons des bornes de recharge pour véhicules électriques,
- En réaménageant les ronds-points gazonnés en « **jardins secs** » à la fois esthétiques et écologiques nous privilégierons les essences provençales moins gourmandes en eau.

Les nouvelles technologies seront aussi appliquées à la culture :

- Nous accompagnerons la Bibliothèque Municipale, dans son indispensable **révolution numérique**. Ordinateurs, tablettes, livres numériques rejoindront les livres papier. Nous réaménagerons complètement la Maison des Arts autour de ce projet dès lors que de nouvelles salles auront été dédiées aux activités aujourd'hui présentes,
- Quant au Petit Jardin tout proche aujourd'hui inutilisé, il accueillera les ateliers et groupes de lecture, dès les beaux jours venus.



Frédéric Marquand



Rémy Bénésia



Fanny Rippert Fauci.

Une partie de l'équipe



de l'état Beausséjan



Finances

Je mènerai une politique de réduction des dépenses inutiles au profit d'une politique d'investissements profitables, initiés au travers d'un plan de prospective

- Je rendrai aux finances l'importance qu'elles doivent avoir en re-crétant **le poste d'adjoint aux finances**, supprimé en 2008. Quelle entreprise pourrait se passer ainsi d'un responsable financier ? et la première grande mission de cet adjoint aux finances sera de lancer **un audit pour un processus de rationalisation des finances communales**. Toutes les lignes de dépenses comme celles des recettes seront passées au crible pour savoir où agir,
- La nouvelle donne financière passera par un plan pluriannuel pour dégager les priorités de la commune et se tenir aux réalisations programmées. **Plus de coup par coup, de la prospective et du suivi !**
- A titre d'exemple, nous ne repeindrons pas un bâtiment juste pour faire joli, alors que des travaux de structure doivent être effectués.
 - Ce fut fait pour la Mairie repeinte, alors que la toiture prend l'eau,
 - Ce fut le cas pour le stade de foot alors que les vestiaires et sanitaires ne sont pas dignes d'accueillir leurs utilisateurs,
 - Les panneaux d'information restés si longtemps figés sur « Souriez, vous êtes au Beausset » et achetés à grands frais n'affichent que depuis quelques semaines des informations utiles,
 - Les ombrelles étaient tellement inadaptées et inesthétiques que sitôt posées, elles ont été enlevées et stockées...
- La pelouse synthétique du stade de foot non entretenue est entièrement à refaire.

Enfin, les services techniques de la commune seront consultés et associés aux diagnostics et aux choix. Ils connaissent bien les bâtiments communaux puisqu'ils en ont construit et pourtant leur avis est systématiquement ignoré. Ils seront par ailleurs dotés d'un poste de magasinier pour suivre et gérer les matériels.

L'ensemble du personnel communal sera considéré et ses compétences équitablement prises en compte.



Annie Guérin-Barthélémy



Irène Giordan



Monique Albérola.

Intercommunalité



Je rendrai son rang intercommunal au Beausset,

Rappelez-vous, alors que notre Maire l'ignorait sur TPM en proposant de sortir de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume, vous avez été 95 %, disponibles au jour de la consultation, à dire **NON à TPM**.

Aujourd'hui, la communauté de communes est composée du Beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Riboux, Evenos, Signes, Saint-Cyr sur Mer, Bandol et Sanary, sa population atteint 50.000 habitants et elle peut prétendre à devenir communauté d'agglomération.

- Je prends l'engagement devant vous de siéger au sein de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume,
- J'accompagnerai sa mutation en communauté d'agglomération pour confier à cette intercommunalité d'autres missions qui viendront enrichir le territoire. Nous avons besoin de compétences complémentaires pour donner du souffle aux communes-membres et réaliser les grands projets structurants. Plusieurs des nôtres, intéressant la culture, le tourisme, le sport, le développement économique, la voirie sont éligibles au titre des nouvelles compétences de la future communauté d'agglomération, nous les défendrons,
- La voie de contournement a été « oubliée » dans le PLU, nous étudierons avec Sud Sainte Baume comment alléger le poids de la circulation,

6 délégués communautaires seront élus sur ma liste et ils s'engageront tous à siéger autant que de besoin. Cette année et pour la première fois, c'est vous qui élirez vos conseillers communautaires en même temps que vos conseillers municipaux.

- Je défendrai aux côtés du Conseil Général la programmation de travaux de notre Brigade de Gendarmerie et de notre Centre de Secours pour qu'ils restent implantés au Beausset, que notre population bénéficie de leur présence, associée aux autres territoires et que leurs personnels aient l'envie d'y rester, dans des conditions satisfaisantes de travail et de logement.

Associations



J'encouragerai les associations

Le tissu associatif est très dense chez nous, preuve d'une grande implication des citoyens dans la vie de leur village.

Plus de 100 associations . C'est énorme.

J'accorderai à ces associations **la reconnaissance** qu'il convient pour le travail qu'elles accomplissent, il faut les encourager, cesser de leur mettre des bâtons dans les roues.

- Du point de vue des festivités, les associations concernées seront impliquées, elles qui recèlent tant de talents !
- **La Fête du Sport reviendra au cœur du village.** Les associations seront invitées à proposer des performances, des démonstrations, véritable coup de projecteur sur leurs activités,
- J'encouragerai les associations à poursuivre leurs actions, à faire vivre Le Beausset, à lutter contre l'isolement... par un accompagnement de structure et de subventions justement attribuées. C'est un véritable contrat de partenariat qui liera mairie et associations incitant chaque structure aidée à fournir des prestations,
- De nouvelles relations seront établies avec les associations patriotiques pour un protocole renouvelé et une plus grande participation de la population aux commémorations officielles,
- Avec le concours et l'adhésion des associations nous établirons un programme d'animations attractif tout au long de l'année.



François Parriaux



Marie-José Imbert



Olivier Le Maître



Paule Ginter

Sécurité santé publique

Je porterai une attention toute particulière aux questions de sécurité et de santé publique

- L'opération « voisins vigilants » sera encouragée et accompagnée,
- Des comités de quartier seront créés comme forces de propositions,
- Je redonnerai aux services de police municipale et d'agents de sécurité de la voie publique (ASVP), une véritable reconnaissance et une confiance renouée avec 3 fonctions essentielles pour garantir à chacun sécurité, tranquillité et salubrité.

Il s'agit du principe **I.R.I.** :

- Ilotage pour garantir proximité d'écoute, de sensibilisation, de dissuasion et de disponibilité au quotidien y compris par des brigades à vélo ou à cheval,
- **R**épression pour sanctionner de manière juste et encadrée les contrevenants et garantir le respect des lois et règlements,
- **I**ntervention, en créant des astreintes jour et nuit, un numéro d'appel 24h/24h, des patrouilles régulières dans le but de garantir la protection des biens et des personnes en toutes circonstances aux côtés des gendarmes et des pompiers,
- J'accompagnerai les particuliers dans leur rôle de prévention des risques d'incendie.
- Les caméras seront rendues efficaces avec de véritables contrats d'entretien,
- La **santé publique** aussi sera prise en compte pour apporter des réponses adaptées qu'il s'agisse des antennes relais, de la végétation malade ou allergisante en centre-ville, des déjections animales...
- En coordination avec les acteurs locaux de la santé, nous réfléchissons à la mise en place d'un centre de premiers secours en week-end enrichi d'un espace de radiologie. Cette structure sera dotée d'un parking dédié pour les voitures et les ambulances,
- Nous réhabiliterons la chambre funéraire,
- Nous nous engagerons dans la mise aux normes au profit des personnes à mobilité réduite des chemements et accès aux services publics.



Sybille Rey



Alicia Bailly

Jeunesse



Je rendrai aux jeunes la place qui leur revient.

Toutes les catégories d'âge seront concernées.

Petite enfance :

- Aujourd'hui, 72 tout-petits bénéficient de la crèche tandis que 88 sont sur liste d'attente. Nous agrandirons la crèche existante pour accueillir dans les meilleurs délais 20 enfants supplémentaires et plus si les bâtiments et les normes le permettent,
- 47 assistant(e)s maternelles exercent sur la commune. Ils ont créé l'association Matern'Land pour favoriser les échanges d'expérience et la sociabilisation des enfants encadrés ; pour ce faire ils ne disposent que de 2 demi-journées d'octroi de salle municipale avec seulement 37 enfants concernés. Le réaménagement des locaux communaux permettra de leur accorder, à proximité d'une aire de jeux, d'autres plages horaires pour que plus d'enfants bénéficient de cette initiative,
- Nous envisageons une halte-garderie pour l'accueil ponctuel d'autres enfants non inscrits à la crèche,
- Nous aménagerons les aires de jeux en véritables jardins d'enfants, notamment le jardin des Goubelets avec jeux adaptés, mini-golf pour loisir familial...



Ecoles

- Nous souhaitons réintroduire les assistantes maternelles (ATSEM) dans les écoles maternelles,
- Nous travaillerons en partenariat avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves pour une meilleure mise en place de la réforme des rythmes scolaires. *D'ailleurs aujourd'hui où en sommes-nous ?*



Laurence Audiffren-Bousahla



Jacqueline Gastaldi-Camelio

Jeunesse



- Nous mettrons en place des études surveillées supplémentaires (actuellement seul un petit nombre d'enfants peut en bénéficier)
- Nous nous intéressons aussi à la garde péri scolaire aujourd'hui saturée.
- Nous travaillons sur les besoins de chacune des écoles (préau, sécurité, transport...)

Pour les Jeunes

- Nous prévoyons l'implantation d'un **skate park**, tout comme l'entretien et l'éclairage du city-stade proche du collège,
- Nous augmenterons la capacité d'accueil du Club Découverte, du Club Ados et de l'Ecole de Natation afin qu'un maximum d'enfants y aient accès,
- Nous créerons un **foyer pour les ados** où ils se retrouveront après les cours, pendant les vacances... et ils seront associés à son aménagement,
- Nous réhabiliterons les installations sportives délaissées : foot, rugby...
- Ouverture du **stade le soir et le week-end** pour s'entraîner en dehors des créneaux alloués aux associations et clubs sportifs ; ce qui bénéficiera aux jeunes bien sûr mais aussi aux adultes non disponibles en journée,
- Ouverture du **complexe sportif les week-ends et vacances scolaires** de manière à augmenter les créneaux de rencontres et de compétitions,
- Nous mettrons en valeur les jeunes diplômés du cadre scolaire et universitaire comme du cadre sportif,
- Nous implanterons une **Mission Locale pour l'emploi des jeunes** avec rencontres et suivi par des adultes référents,



- De même un forum pour les jobs d'été, stages en entreprise, emploi, sera mis en place en partenariat avec les entreprises du secteur.



Franky Lapierre



Philippe Chareyre



Rachida Amar

Solidarité

J'encouragerai la solidarité sociale et intergénérationnelle

- La commune aidera financièrement les jeunes ayant un projet notamment le permis de conduire... en échange d'heures offertes à la commune dans le cadre d'associations ou de manifestations, d'actions de co-tutelles et d'interventions auprès de la maison de retraite ou des anciens,
- Un prix spécial sera accordé aux jeunes bacheliers ayant obtenu la mention très bien,
- Le repas de fin d'année aujourd'hui offert à quelques 400 personnes sélectionnées pourra être avantageusement remplacé par un colis de Noël alloué à plus du double de personnes et une après-midi festive sera organisée pour la rencontre des + de 70 ans,
- Les relations anciens/familles/jeunes seront favorisées par des échanges de compétence (initiation à l'informatique, aide aux devoirs, aides à la mobilité, courses, bricolage...)
- Des séances récréatives (thé dansant, jeux de société, chanson,...) seront organisées pour nos aînés y compris les personnes non membres d'une association,
- **Une aide aux formalités**, déclarations d'impôt, démarches administratives..., sera mise en place au sein de la Mairie,
- Une permanence **de relations avec les administrés** sera créée, en lien avec tous les élus et services.



Pierre Cabantous



Jeanine Torrielli

Terroir




Je m'engagerai pour la défense du terroir et la valorisation de notre patrimoine.

- Nous continuerons de refuser le projet de ligne à grande vitesse qui porterait atteinte à l'intégrité de notre territoire comme à notre économie. En chaque circonstance, nous défendrons notre terroir pour que l'agriculture perdure, pour que la LGV ou ligne nouvelle ne nous détruise pas.
- Je lancerai un appel à projet de création, promotion, de restauration ou sauvegarde d'éléments de notre patrimoine communal auprès des habitants, qui éliront le projet à retenir et prendront une part active à sa mise en œuvre,
- Je créerai des pistes cyclables et pédestres,
- J'étendrai l'éclairage public aux secteurs non encore desservis comme je reprendrai la voirie dans ces mêmes quartiers oubliés,
- Notre Ouest-Var est riche de ses agriculteurs, nous valoriserons les ventes en circuits courts et créerons **un marché paysan le dimanche matin** au cœur du village.



Des prises de position assumées

En présence de Didier Cade et Edel Melin, j'ai signé la Charte du Collectif Sud Sainte Baume contre la LGV et pour la préservation de notre Territoire.
31 janvier 2014



CHARTRE DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

L'objectif de cette charte proposée aux candidats aux élections municipales de 2014, est de montrer l'opposition des élus aux projets de création de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

Les engagements de cette charte ont valeur de contrat de mandat entre les parties signataires, à savoir : le candidat tête de liste s'il est élu maire et l'association Stop LGV SSB.

L'association l'invite à défendre notre territoire par tous les moyens légaux, à améliorer les droits à l'information, à la consultation et au débat.



Engagements du candidat tête de liste signataire pour son mandat de Maire


Je m'engage à exprimer mon opposition au projet de création de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur sur le territoire de Sud Sainte Baume :

- en inscrivant cette opposition dans mon programme municipal
- en intervenant auprès de la Région et du gouvernement et d'une manière générale auprès de toutes les institutions
- en portant cette opposition au sein de la communauté de commune/d'agglomération

- Je m'engage à la plus grande transparence vis-à-vis des associations et de la population, concernant toutes les informations sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, recueillies lors des réunions avec les représentants de l'Etat et RFF

- Je m'engage à appuyer les recours en justice des associations contre ce projet

Le candidat   fait le : 31 Janvier 2014

Le représentant du Collectif Sud Sainte Baume


Des prises de position assumées

l'élan Beaussétan

Le Beausset, le 30 décembre 2013

Collectif de Défense de l'Environnement du Rouve
Monsieur Francis Pérignon
729 Chemin du Rouve
83330 Le Beausset

Monsieur le Président du Collectif,

Le 17 décembre dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres de votre Association.

Au cours de notre entretien, vous m'avez exposé votre préoccupation concernant l'implantation de nouvelles antennes/relais d'opérateurs téléphoniques dans le quartier du Rouve, venant s'ajouter à une antenne déjà existante sur le même terrain.

Comme je vous l'ai indiqué, je partage votre préoccupation concernant une concentration d'antennes à proximité du groupe scolaire et crèche Malraux/Gavot.

J'ai bien noté que vous aviez engagé une campagne d'information des Beaussetains sur les risques liés aux ondes, et je vous soutiendrai dans cette action.

Je suis conscient que les habitants ont besoin de réseaux téléphoniques, mais aussi bien conscient qu'il peut exister des risques d'exposition aux ondes électromagnétiques.

En conséquence, je m'engage, dans le cas où je serai élu, à veiller personnellement à la plus grande transparence et la plus grande information en portant une attention toute particulière à chaque projet en fonction de son lieu d'implantation.

Par ailleurs, ces questions étant d'importance, il existe un partenariat entre l'Association des Maires de France et l'Association Française des Opérateurs Mobiles afin de permettre un déploiement concerté des antennes-relais entre les élus, les citoyens et les opérateurs. Ce partenariat a donné naissance à un *Guide des Relations entre opérateurs et communes* qui vise à fixer un cadre pour des installations plus concertées et plus harmonieuses des antennes-relais.

**Je me suis engagé en faveur du principe de précaution et de recherche de consensus au sujet de la concentration des antennes de téléphonie mobile au quartier du Rouve.
30 décembre 2013**

Les dossiers d'implantation ou de transformation d'antennes-relais étant tout naturellement sensibles en ce qu'ils provoquent à juste titre des questionnements de la population sur les aspects sanitaires et environnementaux, je proposerai la création d'une **commission de concertation** qui aura pour charge d'examiner toutes questions relatives au déploiement des antennes-relais.

Dans l'intervalle et à toutes fins utiles, je vous transmets les coordonnées des délégations régionales des principaux opérateurs :

- ✓ ORANGE : Unité de Pilotage Réseau (UPR)
ZAC La Source – Europarc 8& H
18/24 rue Jacques Reattu
13009 Marseille
- ✓ BOUYGUES
Parc de la Durance
260 rue de Louis de Broglie
13799 Aix en Provence cedex 3
- ✓ SFR : Direction Technique Régionale (DTR)
Bâtiment Le Sulky
389, avenue du Club Hippique
13084 Aix en Provence

Bien que je ne sois pas en charge à ce jour des questions que révèlent votre dossier, je vous propose de me tenir informé, et vous assure de mon engagement de transparence et de nécessaire précaution et clarification dans ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Collectif, en la certitude de mon intérêt pour les questions sanitaires et de santé publique et vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Georges Ferrero



Charte de l'élu local

Autour de Georges Ferrero,

14 femmes et 14 hommes compétents inspirés par le souci de justice, de transparence et d'équité ont signé et s'engagent à respecter la charte de l'Elu Local adoptée par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2013.

1-Afin de mettre en œuvre le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales de la République, les élus locaux siègent en vertu de la loi et doivent à tout moment agir conformément à celle-ci.

2-Dans l'exercice impartial de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, direct ou indirect, ou de tout autre intérêt particulier. Il s'abstient d'exercer ses fonctions ou d'utiliser les prérogatives liées à son mandat dans un tel intérêt particulier.

3-L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires faisant l'objet d'un examen par l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4-L'élu local exerce ses fonctions avec dignité, probité et intégrité.

5-L'élu local garantit un exercice diligent et transparent de ses fonctions. Il participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

6-Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local respecte les compétences et prérogatives de tout autre élu ou de tout agent public. Il s'oppose à la violation des principes énumérés par la présente charte par tout élu ou tout agent public dans l'exercice de ses fonctions.

7-L'élu local s'abstient d'utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins, notamment personnelles, électorales ou partisans.

8-Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de tout comportement constitutif de corruption active ou passive tel que défini par la législation nationale ou internationale.

9-L'élu local s'engage à respecter la réglementation budgétaire et financière, gage de la bonne gestion des deniers publics.

10-Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

11-L'élu local rend compte aux citoyens des actes et décisions prises dans le cadre de ses fonctions.

12-Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale.